



Première session ordinaire du CNT malien

Yawa Djigbodi Tsègan a prodigué de précieux conseils à ses pairs

Conformément à l'article 65 de la Constitution malienne, le Conseil national de transition (CNT) dirigé par le colonel Malick Diaw a officiellement ouvert le lundi 5 avril dernier, sa première session ordinaire de l'année 2021. Le CNT joue le rôle d'Assemblée nationale de la transition au Mali. C'était donc ...



PAGE 3

ECONOMIE



Plateforme industrielle d'Adetikopé

Laurent Tamegnon impressionné par l'état d'avancement des travaux

Une délégation du Conseil national du patronat du Togo (CNP-Togo) a visité vendredi 2 avril dernier les travaux d'implantation de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), à environ 21 Km au nord de Lomé ...

PAGE 5

DOSSIER



Parlement togolais

Les députés togolais entre droits, devoirs et responsabilité sociale

Au sortir des élections législatives du 20 décembre 2018 au Togo, quatre-vingt-onze (91) députés ont été élus, constituant la sixième législature de la quatrième république. En qualité d'élus du peuple, les députés ont des droits, des devoirs et des responsabilités spécifiques. Elus de la nation dont le rôle ...

PAGES 6&7

Art plastique / Gabriel Grela Mesa

«Visages du Togo» au rendez-vous

Les tableaux de l'Américano-Uruguayen Gabriel Grela Mesa seront au cœur d'une vente aux enchères à la Galerie Negrillis, ce 08 avril 2021. Dénommée «Visages du Togo», cette exposition regorge une série de ...

PAGE 9



Urgence climatique et Covid-19

Faure Gnassingbé a pris part à un dialogue des dirigeants africains

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a pris part hier à un dialogue des dirigeants africains sur l'urgence climatique et la Covid-19 en Afrique. La rencontre s'est tenue par vidéoconférence. « À l'invitation de la Banque africaine de développement et du Global center for adaptation, je prends part par visioconférence, cet après-midi, au dialogue des dirigeants sur l'urgence climatique et la Covid-19 en Afrique », a écrit le président de la République à travers ses comptes sur les réseaux sociaux ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Gestion des catastrophes : à l'approche de la saison des pluies, l'ANPC se met en alerte

Ces dernières années, beaucoup d'efforts ont été faits pour minimiser les risques de catastrophes liées aux pluies dans notre pays, surtout à Lomé la capitale. Mais, l'on n'est jamais trop prudents. Les intempéries peuvent parfois dépasser les attentes. Même dans les pays disposant des meilleures infrastructures, l'on assiste souvent à des inondations et à d'autres formes de catastrophes.

Il y a quelques semaines, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a tenu une rencontre avec les acteurs impliqués dans la gestion des risques de catastrophes dans notre pays. Le chef de file est évidemment l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Comme cela est devenu une habitude, chaque année, à l'approche de la saison des pluies, le gouvernement essaie de jauger l'efficacité du dispositif mis en place, de la prévention à la gestion des situations d'urgence. Il y a quelques années en arrière, plusieurs quartiers du Grand Lomé étaient confrontés à des problèmes d'inondations récurrentes. Des bassins de ...

PAGE 3

Mois du consommer local

Lancement précoce des préparatifs pour une meilleure organisation ?

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, a lancé vendredi dernier, les préparatifs de la deuxième édition du mois du consommer local. Comme à la première édition en 2020, celle-ci se tiendra en octobre prochain. En démarrant les préparatifs à quelques mois d'intervalle ...



PAGE 11

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Covid 19 et finance 28 pays vont bénéficier d'un allègement de la dette du FMI</p>  <p>P 5</p>	<p>Cinéma ivoirien «Oranges sucrées», les violences vécues derrière nos murs</p>  <p>P 9</p>	<p>Pollution par les plastiques Une injustice sociale et environnementale selon les Nations unies</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Mme Glokpo Ama, coiffeuse à Lomé grâce à l'appui financier du FNFI

Ce mercredi, "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Gbomamé, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Glokpo Ama. Grâce au FNFI, et notamment au produit AJSEF, notre interlocutrice exerce depuis quelques années le métier de ses rêves, la coiffure. En seulement quelques années d'exercice, cette trentenaire ne cache pas sa joie d'un bonheur et épanouissement retrouvés.

" Il est très intéressant de pouvoir après tant d'efforts exercer le métier de ses rêves", c'est avec ces propos dignes d'une sage africaine que Ama nous accueille dans son salon de coiffure, un salon de 16 m2 bien aménagé, de quoi attirer une clientèle de plus en plus nombreuse selon elle. Après avoir suivi une formation en coiffure sanctionnée par un Certificat de Fin d'Apprentissage, c'est un sentiment de soulagement et de réussite qui l'anime à chaque fois qu'elle se retrouve dans son salon.

" Le crédit AJSEF du FNFI que j'ai obtenu m'a permis de prendre mon envol. C'est en effet grâce à ce premier crédit que j'ai débuter mon installation, notamment la location de l'atelier et son équipement. C'est après tout le processus d'équipement que j'ai commencé à exercer. Et chose étonnante, je n'ai pas tardé à recevoir des clients, car comme on dit souvent quand tu fais bien ton travail, peu importe la distance, les gens se déplacent toujours pour bénéficier de vos prestations. En moyenne,

par jour, je peux recevoir une dizaine de clientes et qui repartent toujours satisfaites de mes prestations. Je me donne à fond pour fidéliser ma clientèle, car la concurrence est très rude et au moindre signe d'insatisfaction, les clientes iront voir ailleurs. Voilà pourquoi je me donne tous les moyens pour ne décevoir personne."

Etant à la fin du premier cycle du crédit, notre interlocutrice nous avoue n'avoir enregistré aucun problème en termes de remboursement, et en perspectives pour notre trentenaire, recevoir dans les plus brefs délais le second cycle de crédit pour renforcer son activité.

"Ma bonne organisation me permet actuellement de n'enregistrer aucune difficulté en termes de remboursement de crédit. D'ici quelques jours, j'aurai soldé mon premier cycle de crédit. Je compte tout de suite faire la demande pour obtenir la seconde tranche de crédit. Une fois ce crédit obtenu, je compte renforcer mon activité avec



Madame Glokpo Ama

l'introduction des soins de manicure et pédicure. Je reste convaincu que la fusion des soins de cheveux

et la pédicure manicure me permettront de renforcer mon autonomie. Mais pour l'heure, je peux vous affirmer que

je suis très heureuse car le FNFI a renforcé mon pouvoir d'achat et mon autonomie."

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... rétention d'eau ont été construits pour pallier cette situation.

Mais, il arrive qu'ils soient débordés, un peu comme l'on a eu à l'observer à Todman, Adidogomé, Avédji, 3K etc... à l'intérieur du pays, certaines localités ont connu des écroulements d'habitations avec des décès. Il est arrivé que des élèves soient bloqués à l'école pendant plusieurs jours, parce qu'une rivière

qu'ils avaient traversée le matin est subitement entrée en crue, suite à une forte pluie dans la même journée. Les équipes de l'ANPC ont dû souvent intervenir pour des évacuations, apporter des vivres et non vivres, construire des abris de fortune etc... ces moments difficiles sont encore vivaces dans les mémoires. Malheureusement, certains ouvrages comme le

quatrième lac, inauguré par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en 2018, pour recueillir les eaux, sont mal gérés par les populations riveraines.

Récemment des images montraient des déchets plastiques jetés dans le lac. Or, on sait que ces déchets peuvent empêcher le bon écoulement des eaux. Et si ce lac qui contient déjà une grande quantité d'eau

déborde en saison des pluies, ce sera la catastrophe. Alors, non seulement les autorités, mais aussi les populations doivent faire un bon usage de ce joyau.

Quoi qu'il en soit, à l'ANPC, malgré tout ce qui est fait pour prévenir les situations de catastrophes, l'on se prépare toujours. « Beaucoup de choses restent à faire surtout, le schéma directeur d'assainissement et schéma

d'aménagement du territoire qui ne sont pas encore mis en place. Ces deux outils, s'ils venaient à être mis au point et mis en application, on peut dire, à défaut de dire un risque zéro, nous pourrions minimiser à plus de 90% les effets dramatiques », explique Seydatou Yaya, directrice de la Planification et des Opérations d'urgence à l'ANPC

E. Dadzie

Première session ordinaire du CNT malien

Yawa Djigbodi Tsègan a prodigué de précieux conseils à ses pairs

Conformément à l'article 65 de la Constitution malienne, le Conseil national de transition (CNT) dirigé par le colonel Malick Diaw a officiellement ouvert le lundi 5 avril dernier, sa première session ordinaire de l'année 2021. Le CNT joue le rôle d'Assemblée nationale de la transition au Mali. C'était donc une sorte de rentrée parlementaire. À l'instar de ses autres pairs de la sous-région, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, y a pris une part active. Elle a prodigué de précieux conseils à ses collègues parlementaires maliens.

Madame Tsègan a salué l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération qu'il y a entre le Togo et le Mali, surtout en matière de diplomatie parlementaire. Le Togo est en effet depuis longtemps aux côtés du peuple malien dans ses différentes difficultés politiques. Le lundi 8 mars dernier, le président de la République Faure Gnassingbé, a présidé personnellement la deuxième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-M). Ce rôle confié à notre pays n'est pas venu du néant. Le Togo participe activement à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies

pour la stabilisation du Mali (Minusma). La présidente de l'Assemblée nationale togolaise souhaite qu'il y ait une synergie d'action et une mutualisation des expériences afin de faire face efficacement aux défis communs de développement.

« Nos pays sont confrontés à des défis multiples qui sont similaires. Que ce soit dans le domaine de la transformation agricole, de la soutenabilité d'une économie forte, de l'emploi des jeunes, du leadership, de l'autonomisation de la femme etc... L'occasion nous est donnée de trouver les voies et moyens de transformer nos difficultés en opportunités. La bonne



Yawa Djigbodi Tsègan lors de son intervention

nouvelle réside dans le fait que des solutions existent et sont désormais à notre portée », a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan.

Madame Tsègan est convaincue que les Assemblées parlementaires ont un rôle à jouer. Citant Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et prix Nobel de la paix, qui disait : « la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur

pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat », elle réitère que c'est dans la mutualisation des énergies que les défis pourront être relevés.

« Les parlementaires sont des partenaires de choix en vue d'une gouvernance inclusive et participative qui utilise efficacement la coopération pour un développement durable. Et c'est là que se trouve

notre contribution. En tant que parlementaires, cette contribution est vivement attendue. Dans cette lancée, j'en appelle à la contribution et à l'implication du CNT dans la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition et des recommandations du Groupe de suivi et de soutien à la transition », a ajouté la cheffe de la représentation nationale togolaise.

Edem Dadzie

Urgence climatique et Covid-19

Faure Gnassingbé a pris part à un dialogue des dirigeants africains

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a pris part hier à un dialogue des dirigeants africains sur l'urgence climatique et la Covid-19 en Afrique. La rencontre s'est tenue par vidéoconférence.

« À l'invitation de la Banque africaine de développement et du Global center for adaptation, je prends part par visioconférence, cet après-midi, au dialogue des dirigeants sur l'urgence climatique et la Covid-19 en Afrique », a écrit le président de la République à travers ses comptes sur les réseaux sociaux.

« Cette rencontre de haut niveau m'offre

l'occasion de partager les appréciations de mon pays sur les partenariats nécessaires au renforcement de la résilience du continent face à la Covid-19 et aux changements climatiques », a-t-il ajouté.

La rédaction



Faure Gnassingbé



Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de Pâques

www.boatogo.com



Covid 19 et finance**28 pays vont bénéficier d'un allègement de la dette du FMI**

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé l'allègement de la dette des pays les plus fragiles de la planète frappés par la crise liée à la pandémie du coronavirus. 28 pays sont éligibles pour cet allègement de la dette.

Les pays éligibles bénéficieront d'un décaissement de plus de 132 milliards FCFA. Ce décaissement se fera sous forme de dons à travers le mécanisme CCRT (Catastrophe containment relief trust). Le FMI envisage de régler le service de la dette dû par ces Etats au Fonds au cours des 6 prochains mois, c'est-à-dire sur la période

allant du 14 avril au 15 octobre 2021.

Le geste du FMI permettra de libérer des ressources financières pour permettre aux Etats de lutter contre les effets de la pandémie sur l'économie de ces pays.

Selon nos confrères de « Sika Finance », une vingtaine de pays africains dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Bénin, le Tchad, le Rwanda

ou la RD Congo répondent aux critères leur donnant accès aux guichets concessionnels du groupe de la Banque mondiale.

Cette tranche est la troisième du genre octroyée à travers le mécanisme CCRT depuis l'apparition du coronavirus. Le Fonds a déjà débloqué 213,4 millions de dollars et 227 millions de dollars pour les premières tranches.

Une quatrième tranche pour le compte du Catastrophe containment relief trust est prévue. Ainsi, le FMI envisage mobiliser 1,4 milliard de dollars auprès des Etats



donateurs. Le CCRT est un fonds alimenté par des pays donateurs et

géré par le Fonds monétaire international.

La rédaction

Banque**Bank of Africa élue meilleure banque africaine de l'année 2020 pour la 2ème fois**

Bank of Africa (BOA) a été désignée « Banque africaine de l'année 2020 » au Forum Africa investments forum & awards. L'institution bancaire a obtenu le trophée « Golden Award » décerné par Leaders League.

Selon le groupe Bank of Africa, ce prix a été octroyé par un organisme dédié aux opportunités commerciales qui rassemble un public de haut niveau de plus de 700 décideurs publics et privés pour ensuite, à travers un jury composé de 100 Membres, récompenser les meilleurs projets et entreprises pour leurs performances en Afrique, et leur innovation.

Il s'agit de la deuxième fois que le groupe reçoit cette distinction après celle de 2018. « Bank of Africa

est en effet le groupe bancaire marocain le plus orienté vers l'international avec une présence dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe et en Asie, employant plus de 15 000 collaborateurs à travers le monde, avec un réseau de 1 800 points de vente au service de plus de 6 millions de clients » a indiqué l'institution.

Ce prix a été obtenu suite à plusieurs actions entreprises par la banque en 2020. BOA a poursuivi au courant de cette



Une agence de Bank of Africa

année son processus de transformation digitale à travers des plateformes de banque à distance au service de ses clients. La banque a lancé de nouveaux produits pour accompagner les entreprises à l'échelle nationale et internationale.

« Les ambitions de développement continu de la Banque ont affirmé ses capacités d'innovation, notamment à travers des outils de communication à la pointe, tels que l'édition en 2020 du 1er rapport annuel intégré

dans le paysage bancaire national, en différentes versions, notamment en digital, et différentes langues et un site web regroupant l'ensemble de l'information financière et extra-financière du Groupe. BANK OF AFRICA se distingue par ailleurs par un fort engagement dans les domaines de l'environnement et de la responsabilité sociale et sociétale, notamment à travers la fondation BMCE Bank et la promotion de la finance à impact positif » ajoute Bank of Africa.

Le groupe BOA est présent dans 18 pays dont le Togo.

Félix Tagba

Plateforme industrielle d'Adetikopé**Laurent Tamegnon impressionné par l'état d'avancement des travaux**

Une délégation du Conseil national du patronat du Togo (CNP-Togo) a visité vendredi 2 avril dernier les travaux d'implantation de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), à environ 21 Km au nord de Lomé. La délégation a été conduite par le président du CNP, Laurent Tamegnon.

Cette visite a permis à la délégation du Conseil national du patronat de constater l'évolution des travaux de mise en place de la Plateforme industrielle d'Adetikopé et de voir dans quelle mesure les membres de ce conseil pourront collaborer avec PIA. Sur les lieux, le président du CNP-Togo a été surpris par l'état d'avancement des travaux.

« Nous apprécions hautement l'effort du gouvernement pour cette plateforme qui permet aux opérateurs économiques togolais de pouvoir être à l'aise et de participer au développement économique...

J'ai une très bonne impression, franchement je ne voyais pas l'ampleur mais aujourd'hui, je me rends compte que c'est du grand boulot qui se fait. Vraiment chapeau au gouvernement » a indiqué Laurent Tamegnon à nos confrères de « Le Messager ». Cette visite permettra d'inciter les opérateurs économiques membres du Conseil à s'implanter sur la plateforme.

« Le Patronat a voulu être témoin de l'évolution des travaux sur le site pour mieux cerner le projet, afin de susciter l'engouement du secteur privé à adhérer à cette initiative qui vise à doter le



Des membres de la délégation du CNP et l'équipe de la PIA

pays d'une zone industrielle entièrement équipée et destinée à accueillir les industriels du Togo en un même lieu » a indiqué le CNP-Togo.

Selon le Patronat togolais, cette

plateforme aura de bonnes répercussions sur l'économie togolaise. Pour la délégation, ce modèle économique doit être encouragé. Le Conseil national du patronat togolais a précisé que la Plateforme

industrielle d'Adetikopé s'étendra sur une superficie initiale de 130 hectares d'ici le 1er juin 2021 et évoluera plus tard vers 300 autres hectares supplémentaires.

F.T.

Parlement togolais

Les députés togolais entre droits, devoirs et responsabilité sociale

Au sortir des élections législatives du 20 décembre 2018 au Togo, quatre-vingt-onze (91) députés ont été élus, constituant la sixième législature de la quatrième république. En qualité d'élus du peuple, les députés ont des droits, des devoirs et des responsabilités spécifiques. Elus de la nation dont le rôle essentiel est d'intervenir dans le processus législatif et de contrôler l'action du gouvernement, quel est le statut des députés, conformément à leur responsabilité sociale et vis-à-vis de la Constitution togolaise ?

«

Un député est une personne que les électeurs d'une circonscription, également appelée « district électoral », élisent pour les représenter à l'Assemblée. Un député est un élu qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au travail de contrôle du gouvernement. Sans avoir vocation à se substituer aux élus locaux, il est aussi un porte-parole actif de sa circonscription.

»



Yawa Tsegan, présidente de l'Assemblée nationale togolaise

Lois, électeurs, circonscriptions... responsabilités des députés

Un député peut avoir à remplir jusqu'à quatre rôles distincts. Son rôle de législateur exige de comprendre l'esprit des lois, de planifier de nouvelles lois, d'étudier les lois proposées, d'en discuter et d'appuyer ou non leur adoption. À titre de représentant de ses électeurs, un député peut exprimer leurs inquiétudes et leurs points de vue, intervenir en leur faveur et les aider à résoudre des problèmes. Il est aussi député élu du caucus d'un parti. À ce titre, il peut participer à la planification et à la mise en œuvre de la stratégie du parti à l'Assemblée. Il peut aussi appuyer le caucus et les décisions prises, et se spécialiser dans certains domaines.

Les députés partagent leur temps entre leur circonscription et l'Assemblée législative. Leurs

fonctions à l'Assemblée varient selon le rôle qu'ils y exercent, à savoir membre du Cabinet, député de l'opposition ou député d'arrière-ban du parti au pouvoir. Les députés de l'opposition passent beaucoup de temps à faire des recherches et à poser des questions à l'Assemblée concernant leur circonscription et le domaine pour lequel ils sont porte-parole. Les députés de l'opposition et les députés d'arrière-ban du parti au pouvoir peuvent présenter à l'Assemblée des pétitions, des résolutions et des projets de loi d'initiative parlementaire. Les députés passent beaucoup de temps à superviser les activités des ministères qui relèvent d'eux. Ils doivent être prêts à répondre aux questions de l'opposition et à promouvoir des projets de loi émanant du gouvernement. Les

députés siègent aussi à divers comités. Les partis politiques y sont représentés de façon plus ou moins proportionnelle au nombre de sièges qu'ils détiennent à l'Assemblée. Les électeurs qui ont des difficultés dans leur circonscription ou avec un ministère, un organisme gouvernemental, etc., demandent souvent l'aide de leur député. Par conséquent, les députés passent beaucoup de temps à s'occuper des

problèmes individuels de leurs électeurs, à répondre à leurs questions et à se tenir au courant des opinions les plus répandues dans leur circonscription. Les députés demeurent en contact avec leurs électeurs de diverses façons. Ils leur téléphonent, leur écrivent, les rencontrent individuellement ou en groupe durant des réunions. Ils sont également autorisés à leur envoyer deux circulaires par année à leur domicile.

Rapports entre le gouvernement et le Parlement

Àu Titre V de la Constitution togolaise de la 4^e République adoptée par référendum le 27 septembre 1992, promulguée le 14 octobre 1992 et révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002, il est porté acte du lien entre le gouvernement et le Parlement. Article 81: L'Assemblée nationale vote en dernier ressort la loi. Elle contrôle l'action du gouvernement. Article 82: L'Assemblée nationale a la maîtrise de son ordre du jour. Elle en informe le gouvernement. L'inscription, par priorité, à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, d'un projet ou d'une proposition de loi ou d'une déclaration de politique générale, est de droit si le gouvernement en fait la demande. Article 83 : L'initiative des lois appartient concurremment aux députés et

ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. Ces ordonnances sont prises en Conseil des ministres après avis de la Cour constitutionnelle. Elles entrent en vigueur dès leur publication, mais deviennent caduques si le projet de loi de ratification n'est pas déposé devant l'Assemblée nationale avant la date fixée par la loi d'habilitation. A l'expiration du délai défini dans la loi d'habilitation, ces ordonnances ne peuvent être modifiées que par la loi en ce qui concerne leurs dispositions qui relèvent du domaine législatif. Article 87: Les propositions et les projets de loi sont déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale qui les envoie pour examen à des commissions



Photo de famille des députés et certains membres du gouvernement

au gouvernement. Article 86 : Le gouvernement peut, pour l'exécution de ses programmes, demander à l'Assemblée nationale, l'autorisation de prendre par

spécialisées dont la composition et les attributions sont fixées par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Article 88 : Les propositions de lois sont au moins huit (08) jours



Les députés en plénière votant une loi

avant délibération et vote, notifiées pour information au gouvernement. Article 89 : Les projets de lois sont délibérés en Conseil des ministres.

Article 90 : Les députés et le gouvernement ont le droit d'amendement. Les propositions et amendements formulés par les députés ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence, soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique, à moins que ces propositions ou amendements ne soient assortis de propositions de recettes compensatrices. Article 91 : L'Assemblée nationale vote les projets de loi de finances dans les conditions prévues par une loi organique. Les dispositions du projet peuvent être mises en vigueur par ordonnance si l'Assemblée ne s'est pas prononcée dans un délai de quarante-cinq (45) jours suivant le dépôt du projet et que l'année budgétaire vient à expirer. Dans ce cas, le gouvernement demande la convocation d'une session extraordinaire, pour la ratification. Si le projet de loi de finances n'a pu être déposé en temps utile pour être voté et promulgué avant le début de l'exercice, le Premier ministre demande, d'urgence, à l'Assemblée, l'autorisation de reprendre le budget de l'année

précédente par douzièmes provisoires.

Article 92: Les propositions ou projets de lois organiques sont soumis à la délibération et au vote de l'Assemblée nationale à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours après leur dépôt. Les lois organiques ne peuvent être promulguées qu'après la déclaration par la Cour constitutionnelle de leur conformité à la Constitution. Article 94 : L'état de siège comme l'état d'urgence est décrété par le président de la République en Conseil des ministres. L'Assemblée nationale se réunit alors de plein droit, si elle n'est pas en session. La prorogation, au-delà de quinze (15) jours, de l'état de siège ou d'urgence ne peut être autorisée que par l'Assemblée nationale. Article 98 : L'Assemblée nationale peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure. Une telle motion, pour être recevable, doit être signée par un tiers (1/3) au moins des députés composant l'Assemblée nationale. Le vote ne peut intervenir que cinq (5) jours après le dépôt de la motion. L'Assemblée nationale ne peut prononcer la censure du gouvernement qu'à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Si la motion de censure est adoptée, le Premier ministre remet la démission de son gouvernement.

sont désignés par le président de la République dont un (01) en raison de ses compétences juridiques ; trois (03) sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des députés. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques; trois (03) sont élus par le Sénat à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des sénateurs. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences

juridictionnelles.

En campagne, les candidats aux législatives promettent souvent énormément de choses pour leur circonscription. Les candidats à la députation ont, pour la plupart, la même technique: d'une part, promettre de défendre les positions de leur parti politique en soutenant ou en s'opposant au gouvernement; d'autre part, répondre aux attentes locales de leurs électeurs. Si les candidats promettent souvent monts et merveilles pour leur circonscription, de la nouvelle clinique à la création d'un centre de formation d'apprentis, de



Aperçu du siège de l'Assemblée nationale togolaise

constitutionnelle émet des avis sur les ordonnances prises en vertu des articles 69 et 86 de la présente Constitution. Article 106: Les décisions de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités civiles, militaires et

l'aménagement d'une nouvelle route à la mise en place d'une maison de santé, ils ont donc la responsabilité sociale de satisfaire au besoin les circonscriptions.

Attipoe Edem Kodjo
Source : Constitution togolaise de la 4ème République

Entre Etat et parlement, le rôle de la cour constitutionnelle

Toujours dans la même Constitution, l'article 99 du Titre VI stipule : La Cour constitutionnelle est la plus haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle. Elle est juge de la constitutionnalité de la loi et elle garantit les droits fondamentaux de la personne

humaine et les libertés publiques. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Article 100: La Cour Constitutionnelle est composée de neuf (09) membres désignés pour sept (07) ans renouvelables: trois (03)

Lu ailleurs

Il n'existe aucun pays au monde qui s'est développé en vendant ses matières premières.
 Vous avez une belle femme, vous n'aurez aucun bébé si vous n'engagez aucun processus pour l'enclencher.
 Vous avez les matières premières, vous n'aurez aucun développement digne si vous n'engagez aucun processus d'industrialisation.
 On ne respecte pas un peuple qui vend son bois pour importer les cure-dents. On ne prend pas au sérieux un Etat qui vend son coton pour importer la friperie (déchets des autres).
 Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Tels dirigeants, tels peuples. L'avenir est sombre...
 Ensemble, chassons les colons Blancs et leurs valets Noirs de Afrique.

Mettez les signes pour que ça soit égale à 30

5 5 5 5 = 30

**6
8
4**

- 1) Combien de chiffres voyez-vous?
 - 2) Détaillez-les
 - 3) Donnez la somme des chiffres que vous avez trouvés
 - 4) La somme (?) de ces chiffres donne ceci:
- ? × 2 + 4 ÷ 2 - ? = 2

Qui invente les Maths!

Photo du jour



Combien ce "zémidjama" doit payer au péage?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 05 au 12 Avril 2021

BOULEVARD	DOULASSAMÉ	90 89 28 49
CENTRE	FACE SGGG	22 21 83 30
AMESSIAME-BE	MARCHÉ DE BÉ	96 32 97 60
OCEANE	RUE DE l'OCAM	96 75 25 02
ESPERANCE	NYÉKONAKPOÉ	22 21 01 28
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 04
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 45 76 74
LIBERATION	AV.LIBÉRATION	96 80 69 35
ST PAUL	BD. JEAN PAUL IL	22 61 85 08
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	92 38 30 50
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 64
KOUESSAN	KÉGUÉ	90 50 48 12
KLOKPE	TOGO 2000	90 53 60 52
J-MIMSHAK	HOUNTIGOMÉ	92 24 42 70
MAWLCE	BÉ-KPOTA	70 45 91 86
MAELYS	BÉ KPOTA	70 44 86 79
ELEBERACA	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
LA REFERENCE	Rte DE KPALIMÉ	70 49 96 47
BONTE	ROUTE DE SEGBE	22 50 74 34
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	99 80 14 09
JAHNAP	A CÔTÉ DE l'EPP GAKLI	96 80 09 29
CONFIANCE	FACE GTA	91 01 33 38
LUMIERE	AGBALÉPEDOGAN	70 43 15 49
GROUPE C	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
ORCHIDEES	LLEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	RUE AVÉDJI	96 80 09 76
ARC-EN-CIEL	AGOÉ-TÉLÉSSOU	70 42 50 00
APOU ANTOINE	AGOÉ-ASSIYÉYÉ	70 41 36 12
MAWUNYO	AGOÉ-SOGBOSSITO	70 42 34 64
LA GRACE	SUN AGIP AGOÉ	90 56 16 81
ST ESPRIT	AGOÉ-NYIVÉ KÉGUÉ	70 40 29 06
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
VITAS	AGOÉ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
SATIS	AGOÉ-LOGOPÉ	70 44 85 17
LA BARAKA	AGOÉ LOGOPE	70 41 44 13
AMEN	MARCHÉ ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
ZOSSIME	MARCHÉ DE ZOSSIPÉ	99 99 80 75
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
BAGUIDA	FACE CMS DE BAGUIDA	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	AGODÉKÉ	70 45 7014

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORHIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
 Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time)Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
 Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoé Nyivé); Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
 Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOVI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél : 22 40 04 99

Art plastique / Gabriel Grela Mesa

«Visages du Togo» au rendez-vous

Les tableaux de l'Americano-Uruguayen Gabriel Grela Mesa seront au cœur d'une vente aux enchères à la Galerie Negrillis, ce 08 avril 2021. Dénommée «Visages du Togo», cette exposition regorge une série de portraits de Togolais anonymes photographiés et repeints.

Peindre à la justesse des regards, des vécus, des rêves et des espoirs, Gabriel Grela Mesa vous invite à nourrir des réflexions sur la valeur de l'inconnu, ces personnages de tous les jours qui portent eux aussi leur univers, leur quotidien, les combats et les victoires. Depuis le 19 mars dernier, Gabriel Grela Mesa expose à la galerie Negrillis, « Visages du Togo », une série de dix portraits de togolais anonymes

photographiés et repeints. Par cette démarche, l'artiste a immortalisé sur ses toiles les rêves et l'espoir qui transparissent dans les regards de ces gens dans leurs combats quotidiens.

«Visages du Togo» est une exposition avec une forte portée humanitaire. En effet, les dix tableaux seront vendus aux enchères ce jeudi 08 avril au cours d'une soirée caritative à la galerie Negrillis. La totalité

des fonds récoltés servira à financer la reconstruction des sanitaires de l'école Vivenda, un établissement d'enseignement spécialisé dans l'éducation des enfants en situation de handicap auditif sis à Bè Pa de Souza à Lomé.

Gabriel Grela Mesa est un artiste peintre américano-uruguayen aux multiples facettes installé à Lomé depuis deux ans.



La rédaction Gabriel Grela Mesa

Cinéma ivoirien

«Oranges sucrées», les violences vécues derrière nos murs

Produite par Likasa production et réalisée par le Franco-Ivoirien Alex Ogou, « Oranges Sucrées » est une série de 6 épisodes de 26 minutes qui lève le voile sur les différentes formes de violence vécues derrière les murs des domiciles et des établissements scolaires.

La série « Oranges sucrées » est un projet de l'Unicef Côte d'Ivoire et du gouvernement ivoirien qui a pour but de sensibiliser la population sur les violences faites aux jeunes filles et aux enfants.

La série Oranges Sucrées est inspirée des faits réels qui illustrent la violence que subissent quotidiennement les enfants. Elle raconte les histoires de Mina, une vendeuse d'oranges et

Yoyo, star montante de la musique slam. Deux destins croisés par le slam, les abus et la violence. Elles essaieront ensemble de briser les chaînes qui les lient. Mais avant d'être libres, Yoyo et Mina vont devoir se dresser contre les personnes violentes, prêtes à tout pour avoir encore l'emprise sur elles. Cette série a pour objectifs de sensibiliser sur les violences faites aux jeunes filles, libérer la parole, susciter le débat,



L'affiche de la série Oranges sucrées

encourager un esprit critique sur la violence sexuelle, le harcèlement à

l'école, la place de la jeune fille dans la société et le concept de consentement.

Source : oceans-news.com
Nadia E.

Lire

« Le Manuscrit retrouvé » de Paulo Coelho. Ed Flammarion. 2013 Pp 53-55

« ...Et il répondit: Certaines personnes disent: Je ne parviens pas à éveiller l'amour des autres. Mais dans l'amour resté sans réponse, il y a toujours l'espoir qu'un jour il soit accepté. D'autres écrivent dans leur journal: mon génie n'est pas reconnu, mon talent n'est pas apprécié, mes rêves ne sont pas respectés. Mais, pour ceux-là aussi, il y a l'espoir que les choses changent après beaucoup de luttes. D'autres encore passent leur temps à frapper aux portes en expliquant: Je suis au chômage. Ils savent

que, s'ils ont de la patience, une porte s'ouvrira un jour. Mais il y a ceux qui se réveillent tous les matins le cœur lourd. Ils ne sont pas en quête d'amour, de reconnaissance, de travail. Ils se disent: je suis inutile. Je vis parce que je dois survivre, mais personne, absolument personne, ne s'intéresse à ce que je fais. Le soleil brille dehors, la famille est autour, ils veulent conserver le masque de la joie parce qu'aux yeux des autres ils ont tout ce dont ils ont rêvé. Mais ils sont convaincus que tout le monde peut se passer d'eux. Ou bien parce qu'ils sont trop jeunes et constatent que les plus âgés ont d'autres préoccupations, ou bien parce qu'ils sont trop

vieux et jugent que les plus jeunes se moquent bien de ce qu'ils ont à dire. Le poète écrit quelques lignes et les jette à la poubelle, pensant: Cela n'intéresse personne. L'employé arrive au travail et ne fait que répéter la tâche de la veille. Il est convaincu que, si un jour il est licencié, personne ne remarquera son absence. La jeune fille coud sa robe en s'appliquant à chaque détail et, quand arrive la fête, elle comprend ce que disent les regards: elle n'est ni plus jolie ni plus laide qu'une autre, ce n'est qu'une robe de plus parmi des millions d'autres partout dans le monde où, à ce moment précis, des fêtes semblables ont lieu... »

AVIS DE RECRUTEMENT

Un organe de presse de la place recherche dans l'immédiat un candidat dynamique et sociable pour travailler comme agent de liaison.

Responsabilités :

Distribution du journal aux partenaires et aux abonnés à Lomé et ses environs

Profil recherché pour le poste :

- . connaître la ville de Lomé et ses alentours
- . avoir un bon niveau en français
- . avoir une moto à disposition
- . être dynamique et d'une bonne moralité

Vous pouvez envoyer votre candidature (cv. et lettre de présentation) par courriel au plus tard le 14 avril 2021 à l'adresse suivante : atogomatin@gmail.com ou contacter 90 15 39 77 pour plus d'informations

Pollution par les plastiques

Une injustice sociale et environnementale selon les Nations unies

La pollution par les plastiques touche de manière disproportionnée les communautés marginalisées et celles vivant à proximité des sites de production et de traitement des déchets plastiques, ce qui constitue une injustice sociale et environnementale, selon un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et de l'ONG Azul, publié la semaine dernière.

«Lajusticeenvironnementale implique de sensibiliser les personnes en première ligne de la pollution par les plastiques aux risques encourus, les inclure dans les décisions concernant sa production, son utilisation et son élimination, et leur garantir l'accès à un système judiciaire crédible », affirme la directrice exécutive du Pnue, Inger Andersen.

Le rapport, intitulé *Neglected : Environmental justice impacts of plastic pollution*, exhorte à identifier les communautés touchées par les déchets plastiques et les inclure dans le processus décisionnel local. Le document détaille des cas d'injustice environnementale, allant de la déforestation et du déplacement des peuples autochtones pour faire place à l'extraction du pétrole ; à la contamination de l'eau potable par les fluides de fracturation hydraulique et les eaux usées aux États-Unis et au Soudan ; en passant par des problèmes de santé parmi des communautés africaines-américaines vivant à proximité de raffineries de pétrole dans le golfe du Mexique aux États-

Unis, ou encore des risques professionnels encourus par environ deux millions de récupérateurs de déchets en Inde.

De multiples menaces

Les déchets plastiques ne menacent pas seulement les moyens de subsistance des personnes qui dépendent des ressources marines pour leur travail, mais peuvent entraîner une série de problèmes de santé pour les consommateurs de poissons et fruits de mer infestés de microplastiques et de nano-plastiques toxiques.

Le défi constitué par les déchets plastiques, exacerbé par la pandémie de Covid-19, fait partie intégrante de la crise mondiale de la pollution qui, aux côtés de la perte de biodiversité et des changements climatiques, représentent une triple urgence planétaire qui doit être traitée par des changements massifs dans la façon dont l'humanité utilise les ressources de la Terre.

« Les conséquences des déchets plastiques sur les populations vulnérables va bien au-delà des systèmes de gestion inefficace et parfois

inexistante des déchets », explique Juliano Calil, auteur principal du rapport et directeur de recherche au Center for the blue economy. « Cela commence par les problèmes liés à l'extraction du pétrole, en passant par les environnements toxiques et les émissions de gaz à effet de serre, et cela a même des effets sur les politiques de distribution de l'eau », a-t-il ajouté.

Une question de justice sociale

Les auteurs du rapport recommandent aux gouvernements d'étendre leur surveillance des déchets plastiques, d'étudier leurs effets sur la santé et d'investir pour assurer leur gestion. Les gouvernements sont également encouragés à adopter et renforcer l'application de l'interdiction des plastiques à usage unique et faciliter la réduction, le recyclage et la réutilisation du plastique. En outre, ils devraient organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés concernées et les aider à agir en leur garantissant l'accès à un système judiciaire efficace



Une femme au milieu de déchets plastiques

qui respecte les principes de justice environnementale, tels que le Consentement préalable libre et éclairé (CPLA) et le droit d'accès à l'information.

« La pollution par les plastiques est une question de justice sociale », a affirmé la co-auteurice du rapport, fondatrice et directrice générale d'Azul, Marce Gutiérrez-Graudiņš, soulignant que « les efforts actuels de gestion et de réduction de la pollution par les plastiques sont insuffisants pour résoudre l'ensemble des problèmes qu'elle entraîne ». La fondatrice d'Azul estime que « les répercussions disparates sur les collectivités touchées par le plastique, à chaque étape de la production jusqu'aux déchets, devraient inciter à considérer la justice environnementale

comme une évidence dans le domaine de la conservation marine ».

Le rapport fait suite à la résolution 2/11 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, demandant au Pnue d'étudier de manière plus approfondie les impacts environnementaux, sanitaires et sociaux du plastique.

Il démontre la manière dont les déchets plastiques compromettent la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD1 sur l'élimination de la pauvreté, l'ODD2 sur la faim zéro, l'ODD14 sur la protection des écosystèmes marins et l'ODD16 sur l'accès à la justice pour tous et la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

TM et ONU Info

Accord de Paris

4 400 milliards de dollars en moyenne par an pour la transition énergétique

La transition énergétique a un coût. Changer de sources d'énergies du jour au lendemain nécessitera d'énormes investissements. Récemment, lors du dialogue de Berlin sur la transition énergétique organisé sous la houlette de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'on a retenu qu'il faut 4 400 milliards de dollars en moyenne par an pour faire cette transition.



Des panneaux solaires à perte de vue

Fermer les centrales à charbon, alimenter désormais les usines et le domaine des transports par

l'énergie solaire, l'éolienne, l'hydroélectricité dans une moindre mesure en remplacement du pétrole

et de ses dérivés, fermer les centrales nucléaires, ne sera pas chose aisée. Et pourtant, il va falloir le faire. Repousser les échéances comme le font les Etats depuis des années, ne fera que rendre la transition énergétique plus urgente et encore plus difficile à opérer.

Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la CCNUCC encourage les gouvernements à « construire des économies résilientes et durables pour un avenir plus propre, plus vert et plus sain ». En effet, traîner alors que le temps

pressé n'est pas prudent. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat, c'est-à-dire maintenir le réchauffement global du globe à 1,5°C d'ici 2100, il faudrait opérer la neutralité carbone en 2050. Pour ce faire, d'ici 2030, un pas qualitatif est attendu des Parties à la CCNUCC. La transition énergétique est essentielle parce que le secteur de l'énergie est le principal responsable du changement climatique, avec 73 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine.

Le récent rapport de synthèse initial sur les plans d'action nationaux pour le climat des pays montre que les pays sont très loin de l'objectif de l'Accord de Paris. Mais, ceux-ci peuvent relever le défi. Selon madame Espinosa,

Environ 15 000 milliards de dollars sont dépensés à l'échelle mondiale pour le redressement après la pandémie de Covid-19, et ce chiffre est en augmentation.

Les gouvernements doivent donc dépenser cet argent correctement afin d'aligner les investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable (ODD). Le Dialogue de Berlin est devenu un forum international de premier plan permettant aux principales parties prenantes du secteur de l'énergie de partager leurs expériences et leurs idées sur une transition sûre, abordable et écologiquement responsable vers les énergies propres.

Edem Dadzie

Mois du consommer local

Lancement précoce des préparatifs pour une meilleure organisation ?

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, a lancé vendredi dernier, les préparatifs de la deuxième édition du mois du consommer local. Comme à la première édition en 2020, celle-ci se tiendra en octobre prochain. En démarrant les préparatifs à quelques mois d'intervalle, on peut supposer que le ministre et ses équipes veulent en faire une réussite.

L'année dernière, le ministre Adedze et ses équipes ont fait de leur mieux pour que l'événement se tienne sur l'ensemble du territoire national. Mais, comme tout début, il y avait des ratés. Et certainement que les autorités compétentes en ont tiré des leçons pour les autres éditions. Une des choses qui n'ont pas marché l'année dernière, c'est la communication et la sensibilisation de la population.

Beaucoup de nos compatriotes n'étaient pas au courant. Ils n'ont donc pas pu visiter les sites dédiés à l'exposition des produits fabriqués au Togo. C'était aussi l'occasion de donner de

la visibilité aux produits togolais, que ce soit sur les médias ou à base d'autres supports. Le ministre et ses équipes ont fait l'effort, mais, ce n'était pas suffisant. Même si la mondialisation des économies impose la libéralisation des marchés, pendant au moins cette période, les gouvernants pourraient prendre des initiatives pour généraliser la consommation des produits locaux au sein de la population. Certains diraient même qu'il faut obliger tout le monde à le faire pendant cette période. Cela sera peut-être difficile, mais, il est possible de faire mieux profiter le mois de la consommation



Le ministre Kodjo Adedze lors de la première édition

locale aux producteurs togolais.

L'année dernière, l'organisation n'a pas été à la hauteur des enjeux. Nos compatriotes ont par exemple déploré que lors de la cérémonie officielle d'ouverture, des personnalités se soient habillées en costumes vestes. C'est sans doute le style vestimentaire qu'impose leur position, mais, pour cette

occasion, elles pouvaient s'en priver. Surtout qu'il y a des tenues traditionnelles et traditionnelles qui peuvent valablement remplacer le costume veste.

Le ministre Adedze de son côté a quand même fait l'effort pendant toute la durée du mois du consommer local, de porter des tenues confectionnées au

Togo et en Afrique, notamment, le célèbre « Kente » très prisé en pays Ewe. En décidant de lancer très tôt les préparatifs de cette deuxième édition, le ministre a certainement envie d'y apporter une touche particulière, de rehausser son éclat et d'en faire un instrument au service de l'économie locale.

Dadzie

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**



**SUR
MONKIOSK.com**
www.monkiosk.com

OU

**sur le portail
Lome.com**
www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui qui impacte,
brille et ose

Suivez notre actualité sur
whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.tg



: @Togomatin1



: Togomatin



: [instagram.com / togomatin](https://www.instagram.com/togomatin)



: www.togomatin.tg



OKY Conseil

JOYEUSES PÂQUES



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

